

URGENCES EN OPHTALMOLOGIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr. Bahram Bodaghi
- Dr Marie-Hélène Errera
- Dr Catherine Vignal-Clermont
- Dr Éric Tuil

Thématique : Ophtalmologie

Public et prérequis

- Ophtalmologistes, Médecins Internistes et généralistes., Pédiatres, Rhumatologues, Infectiologues, Neurologues .
- Les DES et DIS en spécialités citées ci-dessus
- Les orthoptistes ainsi que toute personne n'appartenant pas aux catégories
- ci-dessus indiquées mais jugée apte après entretien avec les responsables de l'enseignement.

Objectifs

- Détailler les différentes affections touchant l'œil et la vision dans un contexte d'urgence en insistant sur le degré de gravité et les complications potentielles.
- Discuter des conduites à tenir diagnostiques et thérapeutiques basées, lorsque cela est possible, sur les techniques modernes d'investigations et les données des études contrôlées.

Contenu

Module 1 :

- Introduction et présentation du D.U.
- Organisation d'une consultation d'urgence en ophtalmologie.
- Prélèvements systémiques et oculaires en urgence.
- Examens complémentaires et urgences (Œil Infectieux -Œil et MI) / OACR - OVCR et autres affections vasculaires.
- Urgences maculaires.
- HIV - DR.
- Urgences hypertensives.

Module 2 :

- Urgences pédiatriques et traumatiques.
- Traumatismes balistiques.
- Urgences en situation de conflit armé.

Module 3 :

- Conjonctivites, Sclérites, Kératites immunitaires, rejet de greffe.
- Uvéites non infectieuses.

Module 4 :

- Imagerie Neuro Radiologique.
- Exophtalmie.
- CAT devant : trouble visuel transitoire, diplopie, œdème papillaire, anisocorie, céphalées, ptosis.

Module 5 :

- Pharmacologie des urgences oculaires.
- CAT devant une urgence après chirurgie : réfractive, de la cataracte, vitréorétinienne, du glaucome.

- CAT devant : œil rouge, baisse brutale de l'acuité visuelle, urgence neuro-ophtalmologique, urgence inflammatoire ou infectieuse, ou hypertension oculaire brutale.

Module 6 :

- Stage pratique en consultation au choix.

Effectif : 35 max

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **261.10 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **600 €**
- F.C Individuelle : **1 200 €**
- F.C Employeur : **1 200 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

L'enseignement se déroule sur une année :

- Enseignement théorique : 85 heures réparties en 5 sessions de 2 journées.
- Enseignement pratique : 1 journée de consultation.

Calendrier

12 octobre 2017 à 25 mai 2018

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Secrétariat du Pr. B. Bodaghi : Yona JUSID

Service d'Ophthalmologie - Hôpital Pitié-Salpêtrière
47- 83 Boulevard de l'hôpital - 75651 Paris Cedex 13
Tél. : 01.84.82.75.58 Poste 27458
Email : Yona.jusidguinet@aphp - bahram.bodaghi@aphp

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04LZ)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94
Email : scolmed3@upmc.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

www.fmpmc.upmc.fr (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

UPMC – Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D446)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmecine@upmc.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Il s'agit d'épreuves écrites comprenant :
1 partie théorique de 2h notée sur 40
Des cas cliniques pratiques notés sur 20
1 QCM d'une trentaine de questions noté sur 20

Une note inférieure à 6/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.

L'assiduité est obligatoire.

Validation : Diplôme d'université